



DEROULEMENT DES INSCRIPTIONS

Documents nécessaires à l'inscription : Tout dossier incomplet ne sera pas validé.

- 1) Formulaire d'inscription dûment rempli
- 2) La photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- 3) Deux photos d'identité
- 4) Le règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du Centre culturel de Chine (pas de CB)
Les chèques ne seront pas encaissés avant la troisième semaine des cours.
- 5) L'attestation d'assurance extrascolaire pour les élèves non majeurs.

Sessions d'inscription :

Du 4 juin au 7 juillet : du lundi au samedi 10h-12h30/14h-18h

Du 9 au 13 juillet : du lundi au vendredi 10h-12h30/14h-18h

Du 16 août au 14 septembre du lundi au vendredi 10h-12h30/14h-18h

Du 17 septembre au 29 septembre : du lundi au samedi 10h-12h30/14h-18h

Frais d'inscription :

Cours de langue chinoise

▪ **Cours de 1h30/semaine (45h/an) :**

Tarif adulte : 452€ / **Tarif étudiant :** 412€ / **Tarif enfant :** « -14 ans » : 384€

Autres réductions :

- 30% sur le 2ème cours de langue le moins cher pour la même personne
- 10% sur le cours de langue le moins cher pour un membre d'un même livret de famille

▪ **Cours intensif de 3h/semaine (90h/an) :**

Tarif plein : 769€ / **Tarif étudiant** (sur présentation d'un justificatif) : 702€

- **CPF :** 50€ de frais de dossier seront demandés pour les inscriptions financées par l'entreprise.

Cours et ateliers de culture chinoise (cours adultes)

- Cours de calligraphie et de peinture chinoises : 19 séances/an : 635€
- Atelier du patrimoine de la calligraphie et de la peinture : 8 séances de 4,5 heures : 550€
- Atelier Art de la santé (30 séances/an) : 527€
- Atelier de la musique chinoise (10 séances/trimestre) : 216€
 - 50% pour les -14 ans et -30% pour les -26 ans
- Atelier de la cérémonie du thé (8 séances) : 142€
- Cours de l'Histoire concise de la Chine (30 séances/an) : 452€
- Cours des Arts et Civilisation (12 séances/an) : 200€

Remboursement :

- **En cas d'abandon,** le Centre Culturel de Chine ne procédera au remboursement que durant les deux premières semaines de la rentrée. Il est donc obligatoire de nous faire part de votre souhait d'**annulation par écrit avant la fin de la deuxième semaine de cours.**